



Séance de Cabinet.

Washington, 5 avril.—Dans la séance tenue ce matin le cabinet a revu soigneusement le message du Président.

Réunion précipitée.

Washington, 5 avril.—Les membres républicains de la commission des affaires étrangères de la chambre ont été précipitamment convoqués à une réunion cette après-midi à trois heures.

La question de l'unanimité au Congrès.

Washington, 5 avril.—L'opinion générale au capitol est que le président recommandera une intervention armée mais non la reconnaissance de l'indépendance de l'île de Cuba.

Les républicains de la Chambre sont fortement en faveur d'une intervention et de la reconnaissance de l'indépendance cubaine, et ils désirent, en outre, que l'affaire du Maine soit comprise dans les résolutions.

Quelques "extrémistes" veulent que les mesures qui prendront les Etats-Unis soient exclusivement basées sur la destruction du Maine. Mais tous les républicains expriment le désir de prévenir une controverse, s'il est possible, au sujet des diverses résolutions.

Si l'unanimité peut être obtenue des démarches seront faites pour l'adoption des résolutions par la chambre sans débats.

Une décision sans débats, a dit M. Tawney, du Minnesota, constituerait la réponse la plus énergique et la plus digne qui puisse être faite au refus de l'Espagne d'accéder à nos demandes.

Elle montrerait que la chambre et le peuple sont entièrement unis.

Le rappel des consuls américains dans l'île de Cuba.

Washington, 5 avril.—Les avis du consul général des Etats-Unis à La Havane, M. Lee, n'indiquent pas qu'il se considère en danger pour le moment, non plus que les autres fonctionnaires consulaires dans l'île de Cuba.

En réponse à la suggestion qu'il serait peut-être prudent de hâter son départ il a informé le département d'Etat qu'un délai d'environ dix jours serait nécessaire aux divers consuls américains de l'île de Cuba pour préparer leur départ en cas de guerre.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet du rappel des consuls, mais il est probable qu'ils seront rappelés d'ici un jour ou deux.

Le gouvernement de Washington a donné au consul général Lee l'instruction d'assurer la sécurité de nos consuls et de tous les citoyens américains dans l'île de Cuba, et lui a donné pleins pouvoirs pour toutes les dépenses nécessaires et compris l'affrètement des navires pour arriver à ce but.

A une heure avancée de la soirée on a demandé au secrétaire Long s'il avait reçu des avis de la Havane indiquant la nécessité de retarder l'envoi du message du président au congrès. Il a répondu: Non, le message sera envoyé demain au congrès.

Le concert européen dans la question cubaine.

Washington, 5 avril.—Les membres du corps diplomatique sont tenus au courant des communications télégraphiques échangées entre les capitales de l'Europe et ils restent sur le qui-vive.

Un des diplomates a exposé son opinion au point de vue diplomatique sur la situation en disant: L'accord ou concert des grandes puissances est comme un orchestre, la première nécessité étant que les instruments soient accordés. C'est ce qu'on fait actuellement. Les instruments sont mis au ton avant de jouer la première note.

On sait aux ambassades et aux légations que la France et l'Autriche déploient beaucoup d'activité pour essayer d'arriver à une base commune permettant de faire une démarche conjointe.

On comprend que des communications suffisantes ont été échangées pour convaincre les puissances du fait que les démarches qu'elles pourraient faire en vue d'une médiation seraient acceptables pour l'Espagne. Il n'y a pas la même assurance au sujet de son acceptation par les Etats-Unis, et c'est, de fait, l'opinion qui prévaut aux légations étrangères de Washington. Et cette opinion a certainement été communiquée aux gouvernements européens.

Cette circonstance est considérée comme rendant bien plus difficile la tentative des puissances.

On a dit aujourd'hui que toute médiation des puissances serait basée sur une acceptation des deux parties.

Dans le cas actuel on fait une distinction avec le concert des puissances qui est intervenu pour mettre fin à la guerre turco-grecque, ainsi qu'avec l'intervention de la France, de la Russie et de l'Allemagne pour forcer le Japon à renoncer à la péninsule de Liao Tung après sa guerre avec la Chine.

Dans ces deux cas les puissances européennes ont poussé leur intervention au point d'une demande formelle appuyée d'une démonstration de force.

On dit dans les cercles diplomatiques que cette attitude était due au caractère des combattants: la Grèce, la Turquie, la Chine et le Japon n'ayant pas devant le monde une situation comme celles qu'occupent les Etats-Unis et l'Espagne. Et c'est pour cette raison, fait-on remarquer, que la démarche des puissances dans la crise actuelle serait d'un caractère purement amical, calculée de façon à ne pas froisser les sentiments des parties intéressées et basée sur leur désir d'accepter ce moyen de préserver la paix.

Comme on l'a déjà dit, l'opinion dans les cercles diplomatiques est que l'Espagne se montre disposée à accepter la médiation, tandis que les informations non officielles tendent à démontrer que les Etats-Unis ne l'accepteraient pas.

L'opinion du sénateur White.

Washington, 5 avril.—Le sénateur White occupait aujourd'hui sa place pour la première fois depuis un mois. Il arrive de la Californie.

Il a exprimé l'opinion qu'aucune résolution tendant à la reconnaissance de l'indépendance de l'île de Cuba ne pourrait pas être votée par le Sénat sans des débats considérables.

Le sénateur White est fermement d'opinion que la prérogative de reconnaître l'indépendance appartient au Président, et il maintiendra, avec beaucoup d'autres, que le Congrès ne peut pas convenablement intervenir dans la question.

POUR GUERIR UN SURENCHÈRE EN UN JOUR

Préparez des tablettes laxatives de Bromo-quinina. Tous les "rhumatismes" renaissent, le soir, à cause de la constipation. Les véritables ont L. E. Q. sur chaque.

Envoi de six navires à La Havane.

Washington, 5 avril.—Le gouvernement des Etats-Unis a envoyé une flotte de six navires à La Havane pour ramener le consul général Lee, les autres consuls et agents consulaires et les citoyens américains actuellement à La Havane et dans le voisinage qui désirent quitter l'île de Cuba.

Ces navires sont le Bache, le Fern et le Mangrove, des bâtiments de servitude, l'Olivette et la Mascotte, de la ligne Plant, et la City of Key West, qui a été affrété spécialement à cette occasion.

En outre, le consul général est autorisé à affréter autant de navires qu'il sera nécessaire pour le transport des citoyens américains.

Le point de concentration des troupes américaines.

Atlanta, Georgie, 5 avril.—On peut établir ce soir, sous une autorité ne pouvant pas être mise en question, que le point de concentration des troupes américaines sera Atlanta, malgré les avis de Washington indiquant que Chickamauga serait choisi.

Les chefs du département militaire du golf ont, conformément à des ordres de Washington, examiné depuis quelques jours la question du point le plus favorable pour la concentration des troupes.

Toutes les données possibles ont été recueillies et la décision sera, croit-on, communiquée demain soir par télégraphe à Washington.

Le par de Chickamauga ne sera pas pris en considération.

Achat de mulets pour l'Espagne.

Atlanta, Georgie, 5 avril.—L'agent du gouvernement espagnol qui a acheté des mulets dans la région en a expédié ce soir cent à La Nouvelle-Orléans, au reçu d'un ordre de les envoyer immédiatement. Il a l'instruction d'en envoyer 800 autres à la Nouvelle-Orléans avant samedi.

DERNIERE HEURE.

A Madrid.

Madrid, 5 avril.—Senor Sagasta, président du conseil, en quittant le palais après une audience de la reine régente, a annoncé aux représentants des journaux que les bruits de dissensions parmi les membres du cabinet au sujet de la crise actuelle étaient entièrement dénués de fondement.

Senor Sagasta a ajouté qu'une autre séance de cabinet ne serait pas nécessaire aujourd'hui, à moins que de nouvelles informations n'arrivent de Rome ou de Washington, le gouvernement espagnol n'ayant reçu aujourd'hui d'autre avis qu'une dépêche de senor Polo y Bernabe, ministre d'Espagne à Washington, annonçant l'état de l'opinion en Amérique et les rumeurs diplomatiques.

Monsieur Franciscoava, nonce du Pape, et l'archevêque de Catane ont été reçus ce matin par la reine régente. L'objet de cette conférence n'est pas connu.

Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche à Madrid.

Madrid, Espagne, 5 avril, quatre heures 30 du soir.—Les ambassadeurs d'Autriche et d'Allemagne, après une conférence avec le général Stewart J. Woodford, ministre des Etats-Unis, ont été reçus par la reine régente.

On attend une autre réponse de Washington. Les quatre pour cent espagnols ont baissé à la Bourse.

Rumeur de la mort de l'ex-capitaine Dreyfus.

Paris, 5 avril.—Le bruit courait aujourd'hui à Paris qu'Alfred Dreyfus, l'ex-capitaine d'artillerie condamné à la prison à perpétuité pour vente de secrets militaires importants à un gouvernement étranger, était mort à l'île du Diablot. Les autorités françaises n'avaient reçu aucune information à ce sujet.

Au Vatican.

Rome, Italie, 5 avril.—Il y a eu cette après-midi un échange actif de dépêches entre le ministre des affaires étrangères d'Espagne, senor Guillon, et Mgr Merry del Val, chancelier particulier du pape, dans le but de rédiger, avec le consentement de Sa Sainteté, les termes exacts de l'armistice qui sera proposé aux cubains par Elle, dit-on.

On exprime au Vatican l'espoir que les termes de cet armistice seront acceptés par les autorités de Washington.

Dans les cercles cléricaux on paraît d'avis que le président McKinley peut exercer sur les insurgés une pression pour les décider à accepter l'armistice, et il est compris que le Pape exercera une influence semblable par l'intermédiaire de l'évêque de Cuba.

On espère que la rédaction de l'armistice sera définitivement terminée demain ou jeudi.

Les fonctionnaires du Vatican ont absolument refusé ce soir de donner aucune information sur la dépêche que le président McKinley a, dit-on, envoyée au pape au sujet de la médiation de ce dernier.

L'«Osservatore Romano», l'organe du Vatican, reste également silencieux.

Possibilité d'une entente.

Londres, 5 avril.—Le correspondant du «Standard» à Rome envoie cette nuit la dépêche suivante: La première suggestion d'un arbitrage à l'Espagne a été respectueusement mais fermement repoussée, comme constituant l'admission du droit des Etats-Unis d'intervenir dans les affaires de l'Espagne. Le pape s'est alors adressé aux principaux souverains de l'Europe pour leur demander d'user de leur influence.

En réponse l'empereur François-Joseph a suggéré au pape de s'adresser directement à la reine régente.

Après une consultation avec le cardinal Rampolla et Mgr Merry del Val, Sa Sainteté a télégraphié directement à la reine Christine pour la prier d'attendre le résultat possible des démarches des puissances avant de prendre une décision extrême.

En même temps le gouvernement espagnol a été informé que le pape était disposé à faire des démarches pour obtenir des Etats-Unis une trêve pendant laquelle la question entière pourrait être examinée avec calme.

Des dépêches ont été envoyées aux Etats-Unis, et on croit que quelque base d'entente sera trouvée.

Marchés divers.

Paris, 5 avril.—La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 25 centimes.

Liverpool, 5 mars.—Coton spot — demande bonne; prix ferme.

American middling fair 3 7/16; Ventes 12,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 11,500 balles coton américains.

Recettes 46,000 balles, dont 42,100 coton américain.

Futurs—stables à l'ouverture avec bonne demande; calmes à la clôture.

American middling l. m. c. avril 3 23; mai 3 23; juin 3 24; juillet 3 24; août 3 24; septembre 3 23; octobre et novembre 3 21; décembre et janvier 3 20; février 3 21.

New York, 5 avril.—Coton spot—stables à la clôture. Middling uplands 6 3/16; middling gulf 6 7/16. Ventes 812 balles.

New York, 5 avril.—Futurs à peine stables à la clôture. Ventes 58,800 balles.

Avril 5 91; mai 5 95; juin 5 98; juillet 6 01; août 6 03; septembre 6 03; octobre 6 01; novembre 6 01; décembre 6 04; janvier 6 06.



Vous voyez sans lunettes? Êtes-vous sujet à la migraine? Pourquoi ne pas consulter un spécialiste. Coût en contre rien. WORTZ OPTICAL & Co., Ltd., 7 rue de la Paix, 1035 rue du Canal.

L'ATHENE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1897.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: «LOUIS XIV ET SON SIECLE.»

Le manuscrit sera remis jusqu'au 1er mars 1898 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, et un prix de \$50 en espèces.

L'Athénée, s'il le juge convenable, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits doivent être écrits aussi lisiblement qu'il est possible, sur papier soigné réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe soignée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre évidemment l'ensemble contenant le nom du candidat qui a mérité la médaille pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les candidats qui auront obtenu à qui des mentions honorables seront également mentionnés dans le programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître une devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel, BUS ROUX, P. O. Box 725.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE—District de la paroisse de l'Orléans—No 58 113. Cour Civile de District. Division D.—Norman et Lincoln et leurs créanciers—Ordre de Cour—Que le casion de biens des pétitionnaires Association de Norman et Lincoln, composée d'Alfred Lincoln et John Norman, soit et par le présent accordé par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue par devant Robert F. V. P. notaire public en son domicile dans le dit district de la paroisse de l'Orléans, le mardi 11 avril 1898, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires. Et que les créanciers qui n'auraient pas été convoqués et qui n'auraient pas été inscrits sur le rôle des créanciers, soient admis à se faire inscrire sur le rôle des créanciers, et que les créanciers absents, soient représentés par le dit notaire public.

Paris, 5 avril.—La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 25 centimes.

Liverpool, 5 mars.—Coton spot — demande bonne; prix ferme.

American middling fair 3 7/16; Ventes 12,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 11,500 balles coton américains.

Recettes 46,000 balles, dont 42,100 coton américain.

Futurs—stables à l'ouverture avec bonne demande; calmes à la clôture.

Advertisement for D. MERCIER'S SONS, Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Includes address: 102-104 rue de la Paix, Paris.

Advertisement for Constipation treatment with 'GRAINS de Santé du docteur FRANCK'. Includes text: 'Contre la CONSTIPATION' and 'EMBRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.'

Large advertisement for L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS. Includes details about editions (Quotidienne, Hebdomadaire, Spéciale du dimanche) and subscription information.

Large advertisement for 'Feuilleton' featuring 'SACRIFICE D'AMOUR' by PAUL BERTNAY. Includes text: 'Grand roman inédit', 'Première partie', 'Le Serment de Marcelle'.

roulait sur la route de Paris. XIII AU PORT Le colonel de Croixmaire venait de rentrer. —Madame n'y est pas? demanda-t-il à la femme de chambre. —Madame est sortie avec le landau. —Il y a longtemps? —Tout de suite après déjeuner. —C'est curieux, pensa-t-il, elle ne m'en a rien dit. Mais presque aussitôt la femme de chambre s'approchait d'une fenêtre: —La voiture rentre. —Ah! voilà qui est bizarre, Dominique est sur le siège!... Mais son étonnement devait se changer en stupeur quand il vit le sapeur se précipiter à la portière l'ouvrir et prendre, des mains de la comtesse qui descendait en même temps, une enfant endormie... une enfant assez pauvrement vêtue... avec des linges blancs... une sorte de pansement qui lui enveloppait la tête... Mais qu'est-ce qu'elle m'apporte-là?... Sa stupeur ne diminua pas lorsque, quelques instants après, il reconnut dans cette enfant, toujours plongée dans un profond sommeil la fillette qui pendant

quize jours avait été recueillie sous son toit... —Mais... Dieu me pardonne, c'est la petite Thibaudier! —C'est elle, déclara la comtesse, moitié souriante... moitié inquiète... —Et... vous êtes allée la chercher? —Pas précisément, je suis allée la voir. —Et vous ne m'en aviez rien dit, Hélène?... —J'avais d'excellentes raisons pour cela, et que vous approuverez tout à l'heure. —Quelles raisons? —J'avais appris — oh! il n'y a pas de mystère là-dedans — j'avais appris par Dominique qu'elle était très malheureuse, très maltraitée dans la maison où vous l'avez placée car c'est vous, mon ami, ne l'oubliez pas, qui avez, dans les meilleures intentions du monde, confié cette pauvre petite à la garde de cet homme. —Son grand père... —Vous allez voir comment M. Thibaudier comprend les devoirs de cette paternité... —Et, reprenant son explication: —Je ne pouvais croire à la réalité des faits que m'apprenait Dominique. Je savais que, si tout cela était malheureusement vrai, vous n'hésiteriez pas à intervenir... J'ai voulu d'abord m'assurer — par moi-même — pour vous éviter une démarche inconsiderée... Et voilà ce que j'ai

trouvé à Brunoy. Prenant le colonel par la main, elle l'avait fait approcher du lit où dormait la fillette... Et maintenant, sur ce pauvre petit corps maigre et souffreteux, anémié, elle lui faisait voir, presque toucher — la marche rapide, effrayante de ce dérèglement... de cette profonde atteinte... —Et ce n'est rien, cela, ajouta-t-elle, car la Providence m'a peut-être conduite aujourd'hui à Brunoy pour empêcher un grand malheur... et un véritable crime. En quelques mots elle lui avait alors raconté la scène lamentable, odieuse, —barbare, — où elle avait en le temps d'intervenir et après laquelle, sans hésiter, elle avait enlevé cette pauvre créature à ceux qui devenaient non plus ses protecteurs, mais ses bourreaux. Le colonel restait confondu. —Assurément, ma chère Hélène, vous avez bien fait... très bien fait... Cette enfant ne devait pas rester une heure de plus chez ce vieux gredin... et nous avions là une obligation de conscience... —Je savais bien que vous m'approuveriez. —Ce qui ne m'empêche pas d'être fort embarrassé. —Et pourquoi donc, Raymond? —Parce que je ne sais pas du tout ce que nous allons faire de

cette petite fille... Le succès de ma première expérience m'encouragea pen, vous le comprenez, à tenter une seconde... et alors... —Alors, fit la comtesse en regardant son mari avec des yeux pleins de prière, alors il y a peut-être, mon cher Raymond, une indication qui nous a été donnée par cette enfant elle-même... et que... si vous l'avez voulu... nous aurions pu suivre. —Et laquelle?... Vous me parlez avec émotion... avec une chaleur... —Raymond, le bon Dieu m'a refusé le plus grand bonheur que j'aie jamais rêvé... Il n'a pas voulu que notre maison s'emplisse de la joie qu'y apporte une petite créature bénie dont la mère est bien fière et bien heureuse de voir revivre celui qu'elle aime plus que tout au monde... —Oui, fit le colonel avec un profond soupir... Ça été, dans la sérénité de notre amour, le seul chagrin... la seule envie que j'aie éprouvée... —Et bien, cette joie, cette fête du cœur, ce petit être qui pourra s'étendre toute notre tendresse... Voilà que, par deux fois, le hasard... non, la Providence, nous l'apporte... Voilà deux fois que cette pauvre orpheline nous tend ses petits bras en nous criant: Prenez-moi... prenez-moi!... Et comme si Marcelle avait entendu cet ardent plaidoyer,

voilà qu'au même instant elle ouvrit ses grands yeux ornés de profondes bleusures et qu'en voyant la comtesse à son chevet, elle bégayait, à moitié éveillée... — Emmenez-moi chez vous, madame... Gardez-moi... Je vous aimerai bien... Je serai si sage... —Ecoutez-là, fit la comtesse Hélène... C'est sa bouche qui dit ces mots-là... mais c'est la volonté de Dieu qui parle... Le colonel prit donc la tête blonde de Mme de Croixmaire et l'attira sur sa poitrine... — Tu en as donc bien envie?... — Ah! Raymond, j'aime déjà cette enfant de toute ma âme... et je suis sûre qu'avec elle c'est mon bonheur et le tien aussi... qu'elle entrera dans la maison... — Il ne faut donc pas repousser le bonheur quand, pour la seconde fois, il frappe à notre porte... Nous gardons avec nous cette enfant. — Ah! trésor! s'écria la comtesse en embrassant follement la petite Marcelle... tu vas avoir un maman... et moi, j'aurai une belle petite fille... Et, attirant le colonel vers la fillette, qui s'épanouissait délicieusement dans cette atmosphère de tendresse et de joie: — Raymond, embrassez aussi votre petite Marcelle... car c'est vous maintenant qu'elle est à vous. — A nous deux, répondit gaiement le colonel en enlevant dans ses bras l'enfant qui riait...

ment le colonel en enlevant dans ses bras l'enfant qui riait... — Pauvre mignonne, voilà si longtemps que son rire d'enfant ne s'était plus envolé en joyeuses fusées! — On causait maintenant de toutes ces choses: — C'est très joli, disait le colonel, ce que nous disons, ce que nous décidons, ce que nous organisons... Mais c'est d'une fantaisie! — Oh! Raymond, vous ne songez pas à me reprendre le bonheur que vous venez de me donner... — Dieu m'en préserve! je ne songe qu'à le consolider... à le légaliser, si vous aimez mieux. — Comment cela? — C'est aussi irrégulier que possible, la petite aventure que nous avons commencée, cet après-midi comme un drame sanglant, à Brunoy. — Et qui finit comme un beau conte de fées, ce soir, à Paris. — Justement. Les contes de fées, c'est très chimérique... et je ne donnerais pas cher de l'extrait de naissance, pas plus que du contrat de mariage de Peau-d'Ane ou de la Belle au bois dormant. Les gens d'à présent demandent des actes rédigés par des notaires en chair et en os, ou des sentences prononcées par des vrais juges de paix. — Et pourquoi faire, tous ces gens de loi?... — A nous deux, répondit gaiement le colonel en enlevant dans ses bras l'enfant qui riait...